

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la Communauté de Communes des Deux Buëch

Séance du : 16 décembre 2008

Convocation du : 9 décembre 2008

Objet : *Collecte des déchets ménagers. Demande subvention matériel.*

L'an deux mille huit, le seize décembre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni en mairie de Veynes, sous la présidence de M. Michel MESCLE, Président.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis Pelloux.

Etaient présents : R.Fournel, F.Reynaud, M. Barthélémy, R. Uzes, P. Schiazza, B. Faure, G. Lesbros, M. Mescle, J.-M. Bermond, R. Basset, J-F. Carré, M. Chautant, J.-C. Salles, G. Garcin, J-L. Pelloux, P. Aubin

Etaient excusés : Claudette Mézière, Joëlle Bernard, Fabrice Roux
Martine Barbet remplacée par Fabien Gascard

Le Président Michel Mescle invite le Vice-Président chargé des déchets/ environnement à présenter le dossier.

M. Chautant informe les conseillers du projet d'organiser une collecte de cartons sur le territoire de la communauté.

Le dispositif choisi consisterait à mettre à disposition des caissons spécifiques à cette catégorie de déchets dans certains quartiers accessibles aux plus gros producteurs.

Ce type de caisson est évalué à 2559 € HT. Il serait nécessaire d'en acquérir 9, soit un montant de 23031 € HT ; 24882 € HT livraison comprise arrondi à 25000 € HT (29900 € TTC).

M. Chautant propose au conseil de solliciter les différents partenaires financiers susceptibles d'intervenir : Etat, ADEME, Conseil Régional PACA, Conseil Général Hautes-Alpes, afin d'obtenir un montant de subvention le plus élevé possible

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition du Vice-Président, charge le Président des démarches administratives correspondantes.

Votants = 17
Pour = 17
Contre = 0
Abstention = 0

Ainsi fait et délibéré à Veynes, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président - Michel Mescle

